

## LES FAITS MARQUANTS DE LA GTAP 2: JEUDI 14 FEVRIER 2008

Les délégués à la deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur les aires protégées (GTAP 2) se sont réunis, tout le long de la journée, en plénière où ils ont procédé à l'examen d'un document de séance (DS) portant sur l'étude des possibilités de mobiliser, d'urgence, par le biais de différents mécanismes, des ressources financières en quantité suffisante et en temps voulu pour la mise en œuvre du Programme de travail relatif aux aires protégées (PTAP), et d'un DS révisé consacré à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du PTAP.

### PLENIERE

**ETUDE DES POSSIBILITES DE MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIERES:** Le président Ositadinma Anaedu, a invité les participants à présenter leurs observations concernant le DS consacré à l'étude des possibilités de mobiliser des ressources financières pour la mise en œuvre du PTAP. Le délégué des BAHAMAS, au nom du GRULAC, a suggéré d'amender l'intitulé du DS de manière à y insérer "mobiliser des ressources financières pour la mise en œuvre du PTAP par les pays en développement," supprimant ainsi la référence à l'utilisation de différents mécanismes. Le CANADA y a fait objection. La Slovénie, au nom l'UE, a préféré le maintien du titre original. Soulignant le besoin d'établir un équilibre entre les mécanismes de financement traditionnels et innovateurs, l'ARGENTINE et la MALAISIE ont indiqué que ces derniers ne devraient pas remplacer le financement fourni par les donateurs. Le BRESIL et l'AFRIQUE DU SUD ont déclaré que les discussions doivent tenir compte des accords internationaux sur le financement du développement et du principe de responsabilités communes mais différenciées. L'AUSTRALIE et le CANADA ont fait observer que le libellé se référant à un financement nouveau et supplémentaire n'est pas compatible avec le mandat fourni par la décision VIII/24 (Aires protégées). Le CANADA a suggéré d'utiliser ce libellé en guise de préambule pour le paragraphe exhortant les parties, les gouvernements et les organismes de financement multilatéraux à fournir aux pays en développement le soutien financier nécessaire à la mise en œuvre du PTAP.

Soulignant que les AP ont des incidences critiques sur les droits des communautés autochtones, le FORUM INTERNATIONAL DES AUTOCHTONES SUR LA BIODIVERSITE (FIAB), a protesté contre leur participation restreinte. La représentante a exprimé sa déception du fait que les propositions du FIAB n'aient pas été retenues dans le DS, et a annoncé le retrait de l'ensemble des représentants des communautés autochtones et locales, de la réunion. Le président Anaedu a répondu que l'intervention du FIAB était inopportune; que des efforts ont été fournis pour satisfaire la participation des communautés autochtones et locales; et que les processus intergouvernementaux ne devraient pas faire l'objet d'abus à des fins de publicité. La réunion a été ensuite suspendue pour faciliter la consultation suite à des requêtes présentées par l'UE et le CANADA.

A la reprise de la séance plénière, le président Anaedu a réitéré que le processus restait ouvert à la participation d'observateurs et a donné des assurances que les propositions du FIAB seront intégrées dans le texte avec l'aval des parties. Cela a été accueilli avec satisfaction par les délégués.

Les délégués ont fait un certain nombre d'interventions au sujet du libellé encourageant les pays industrialisés à contribuer à la modification de la situation des ressources financières. L'Ukraine, au nom de l'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, appuyée par les Bahamas, au nom des PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT (PEID), a signalé que des références aux pays les moins avancés, aux PEID et aux pays en transition vers l'économie de marché, devraient être intégrées à travers l'ensemble du texte. Le PANAMA, appuyé par le COSTA RICA, le GUATEMALA, le PEROU et l'EQUATEUR, a appelé à l'insertion d'une référence à "l'étude des lacunes écologiques et financières et plans de renforcement des capacités." L'UE, appuyée par le CANADA, a mis l'accent sur la responsabilité des pays industrialisés relatives au financement du PTAP et a suggéré un certain nombre d'amendements au texte, dont la suppression de la référence aux "pays industrialisés parties" et l'adjonction du "secteur privé" à la liste des pourvoyeurs de fonds.

La NOUVELLE ZELANDE, appuyée par le CANADA, a appelé à l'insertion d'une référence à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le BRESIL y a fait objection. Le GROUPE AFRICAIN, a soumis un texte appelant à un accroissement de la taille et de la portée des investissements PNUD/FEM dans les projets visant à traiter les éléments du PTAP et les objectifs additionnels. Le porte-parole des PEID, appuyé par le YEMEN, a proposé d'ajouter une formulation stipulant "pour faciliter un accès plus important" aux financements fournis par le PNUD, et un nouveau paragraphe portant sur le rôle que les AP peuvent jouer dans l'adaptation aux changements climatiques. L'EQUATEUR a suggéré un amendement pour l'élargissement de la portée des financements du FEM, non seulement pour des plans de financement plus durables mais également pour leur "mise en application dans les systèmes d'AP nationaux." Le PEROU a ajouté un libellé appelant à la valorisation des services fournis par les écosystèmes et découlant des AP. Le GROUPE AFRICAIN a proposé d'ajouter un libellé stipulant que les procédures du FEM devraient être réexaminées pour y ôter les entraves à l'accès des pays en développement aux financements du FEM. Le PNUD a encouragé les pays africains à collaborer avec d'autres en vue d'accéder aux financements fournis par le FEM.

L'UE a proposé un libellé supplémentaire portant sur: la reconnaissance que les mécanismes innovateurs, y compris les approches fondées sur la loi du marché, peuvent compléter le financement public et l'aide au développement; et, l'encouragement des parties à considérer le partage et la répartition équitables des finances. L'UE a également proposé un texte recommandant la poursuite de l'étude sur les mécanismes de financement énumérés dans le document (UNEP/CBD/WG-PA/2/4) et a suggéré d'attacher cette liste aux recommandations. Le CANADA et l'ARGENTINE ont souhaité préciser que cette liste n'est pas exhaustive.

La CHINE, appuyée par CUBA, le BRESIL et d'autres, a proposé de supprimer la référence à des mécanismes de financement innovateurs, contrée par le GROUPE AFRICAIN et l'UE.

CUBA a proposé de supprimer la référence à la “rétribution des services fournis par les écosystèmes” ainsi que le libellé appelant à la suppression des “barrières législatives qui risquent d’empêcher la diversification des revenus pour les AP.” L’UE a suggéré d’intégrer les AP dans le programme de développement des “pays donateurs et des pays en développement à la fois.” La COLOMBIE a plaidé pour l’élaboration de mesures visant à favoriser l’évaluation des services rendus par les écosystèmes des AP, pour établir des liens plus importants entre la conservation, l’éradication de la pauvreté et les OMD.

Au sujet du partage des coûts et des avantages découlant des AP, le GROUPE AFRICAÏN, contré par le CANADA, a demandé la suppression du mot “coûts.” Au sujet du libellé appelant à l’amélioration de l’utilisation efficace des ressources à travers l’amélioration de la qualité des propositions relatives aux projets d’AP, le CANADA a suggéré d’y préciser utilisation des ressources “financières.” L’ETHIOPIE a requis la suppression de la référence à “l’utilisation efficace des ressources.” Au sujet des contributions des AP au développement, le CANADA a proposé d’inviter les parties à plutôt “démontrer les diverses valeurs des AP” qu’à “élaborer des justifications économiques.” Le GROUPE AFRICAÏN a proposé “valeurs socioéconomiques,” le PANAMA, “arguments économiques” et GREENPEACE, “justifications économiques et sociales.” Au sujet des objectifs de la collecte de fonds, le CANADA et la NOUVELLE ZELANDE ont indiqué qu’ils devraient être des “objectifs nationaux” et le GROUPE AFRICAÏN a proposé que les objectifs soient établis à un rythme bisannuel.

Au sujet de l’exploration des opportunités de financement dans le cadre des changements environnementaux, le CANADA a suggéré “des efforts mondiaux pour l’atténuation” des changements climatiques. Les PEID et la NORVEGE ont proposé “opportunités pour la conception, l’établissement et la gestion effective des AP dans le cadre de l’adaptation aux et l’atténuation des changements climatiques.” GREENPEACE a proposé d’y ajouter “une focalisation particulière sur l’atténuation des émissions dues au déboisement et à l’utilisation non durable des terres, en tenant compte des synergies entre la CDB et la CCCC en matière de déboisement évité.” Le PANAMA a proposé de stipuler que les pays devraient affecter, selon ce qu’il convient, des ressources au renforcement des capacités en matière d’analyse des menaces et pressions auxquelles les systèmes d’AP sont confrontés. Au sujet de la diversification des sources de revenus, la NOUVELLE ZELANDE a demandé la suppression de la référence à la rétention des revenus générés au niveau des sites.

Les délégués sont ensuite passés au texte consacré aux pays donateurs. L’ETHIOPIE a appelé à la suppression de la référence au processus de communication des données. Le CANADA a ajouté “sur la base des priorités déterminées dans les stratégies et plans d’action nationaux relatifs à la biodiversité” au libellé appelant à de nouvelles actions pour soutenir la mise en œuvre du PTAP, le GROUPE AFRICAÏN, ajoutant que les donateurs “prennent de nouvelles mesures de collaboration avec les pays en développement.” L’ETHIOPIE a appelé à une aide publique au développement (APD) supplémentaire pour les AP, outre le “0,7%” du PIB promis, les PEID appelant à ces fonds pour l’établissement, la gestion et le soutien des AP. La NOUVELLE ZELANDE y a ajouté “en tenant compte de la Déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide.” La CHINE, apportant son appui à l’intervention faite par GREENPEACE, a suggéré de rattacher la référence à l’APD au libellé appelant à des ressources supplémentaires, en vue “de s’assurer d’un financement accru pour aider la mise en œuvre du PTAP dans les pays en développement, y compris une augmentation importante des contributions à la prochaine reconstitution des fonds du FEM.”

Au sujet des donateurs et autres organismes de financement, le BRESIL, appuyé par l’EQUATEUR et le CHILI, a déclaré que le chapeau devrait mentionner les institutions de financement multilatérales et bilatérales. Le CAMEROUN a indiqué qu’un financement devrait être mis à disposition pour la conception de nouvelles AP “écologiquement représentatives.” le BRESIL ajoutant que ce financement devrait être “adéquat, prévisible et opportun.”

Au sujet des projets qui démontrent le rôle que les AP peuvent jouer dans le soutien de l’adaptation aux, et de l’atténuation des, changements climatiques, le BRESIL, contré par la NORVEGE, a appelé à la suppression du terme “atténuation,” et le PANAMA,

appuyé par le PEROU, a souligné le besoin d’affecter des fonds provenant du FEM et de la Banque Mondiale. L’ETHIOPIE, contré par le CANADA, a ajouté que les AP pourraient aider à la récupération des environnements érodés. GREENPEACE a encouragé les pays en développement à accorder une priorité à l’importance des AP dans leurs fonds fournis au titre de l’APD.

Au sujet du financement destiné aux AP, le BRESIL, appuyé par la CHINE et le CANADA, et contré par l’UE, a demandé la suppression du libellé concernant le rôle du secrétaire exécutif dans l’amélioration de la prise de conscience quant à l’importance du financement dédié aux AP. Le BRESIL, contré par l’UE, a également proposé que le secrétaire exécutif soumette à la CdP 10 une proposition concernant les outils, le soutien financier et technique accru et le renforcement des capacités pour faire avancer la mise en œuvre du PTAP par les pays en développement.

#### **EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PTAP:**

Le soir, les délégués ont procédé à l’examen du DS révisé consacré à l’évaluation de la mise en œuvre du PTAP.

Au sujet du parachèvement de l’étude des lacunes, les délégués ont décidé de supprimer la référence à l’étude “sociale et culturelle,” se référant ainsi uniquement à l’étude des lacunes écologiques. Les pays en développement ont soutenu l’idée d’y préciser que les études des lacunes soient conduites avec l’aide des donateurs, tandis que les pays industrialisés ont préféré voir stipuler que ces études pouvaient également être menées de manière indépendante.

Au sujet de la mise en œuvre de l’élément 2 du PTAP (gouvernance, participation, équité et partage des avantages), les délégués ont accepté la proposition, avancée par l’UE et le BRESIL, d’y préciser que les États devraient lui accorder “une attention particulière.” Au sujet de la promotion de l’application d’outils permettant de mieux intégrer les AP dans les paysages terrestres et marins plus larges, le BRESIL a fait objection à la référence à la planification spatiale intégrée. Après débat, les délégués se sont accordés sur “y compris, selon ce qu’il convient, la planification spatiale intégrée.”

Il y avait divergence de vues au sujet d’une formulation de rechange avancée sur la transmission au secrétariat, des données concernant les sites déterminés pour être des AP désignées et aucun consensus n’a été atteint. Au terme d’un long débat, les délégués ont accepté une proposition de faire référence à des “comités consultatifs multisectoriels.”

Les délégués sont parvenus à s’accorder sur une formulation encourageant des “efforts visant à faciliter et à améliorer le transfert des technologies aux pays en développement”, en vue d’impulser la gestion efficace des AP. Les discussions se poursuivront vendredi.

#### **DANS LES COULOIRS**

La journée a débuté par une manifestation qui a commencé par un abandon de réunion et qui a fini par un sit-in. Peu après le démarrage de la séance du matin, les délégués représentant les communautés autochtones ont quitté la salle pour protester contre ce qu’ils ont décrit comme étant une violation, la veille, de leur droit à participer. Le mouvement a occasionné un arrêt de la séance plénière pendant une heure et une réunion du Bureau pour l’élaboration d’une réaction officielle. De nombreux délégués ont apporté leur soutien à la protestation, mais certains ont été surpris que les représentants des communautés autochtones n’aient pas réintégré le processus une fois leur droit à la pleine participation soutenu. Tout en reconnaissant que le walk-out était important, un participant a déclaré qu’il risque de devenir une “victoire à la Pyrrhus” s’ils n’exerçaient pas leur droit à la parole.

Nonobstant l’interruption du matin, les négociations ont repris une certaine vitesse au cours de la séance de l’après-midi et cela s’est poursuivi au cours de la séance de la soirée. Lorsque le président a proposé d’ajourner la réunion, certains délégués ont accueilli avec satisfaction la fin d’une longue journée, tandis que d’autres, tenant à poursuivre le travail jusqu’à la fin de la seconde lecture du document de révision, ont mis en garde qu’un “long parcours restait à courir en un laps de temps très court.”

**COMPTE RENDU FINAL DU ENB:** Le numéro du *Earth Negotiations Bulletin* consacré au compte rendu final et à l’analyse de la GTAP 2 sera fusionné avec le compte rendu de l’OSASTT 13 et sera disponible en ligne, à partir du lundi 25 février 2008, à: <http://www.iisd.ca/biodiv/wgap2>